

Programme ontarien d'indemnisation des dommages causés par la faune - Plan de mesures raisonnables

Identification du propriétaire

Nom de famille du propriétaire	Prénom du propriétaire
Nom commercial de l'entreprise ou de l'exploitation agricole	

Adresse commerciale du propriétaire

No d'unité	No municipal	Rue	Route rurale	C. P.
Adresse de courriel		Numéro de téléphone		
Cité/Ville		Province ON	Code postal	

Renseignements de base obligatoires sur l'admissibilité

Numéro d'inscription des entreprises agricoles (NIEA)

--	--	--	--	--	--	--

OU, si l'entreprise ne possède pas de NIEA :

Je n'ai pas de NIEA, mais je détiens une exemption.

Endroit(s) où la mise en œuvre des mesures a eu lieu ou est

prévue No d'identification de l'exploitation

O	N							
----------	----------	--	--	--	--	--	--	--

S'il y a plusieurs exploitations, indiquer les autres numéros d'identification:

Inscrire les renseignements sur le plan de mesures raisonnables ci-dessous et les soumettre à l'administrateur du Programme ontarien d'indemnisation des dommages causés par la faune (POIDF). La production de ce document est obligatoire et elle détermine l'admissibilité au programme. Pour plus d'information sur les mesures raisonnables et préventives, veuillez consulter les lignes directrices du POIDF.

Le personnel des communications du MAAARO pourra vous contacter pour vous indiquer des ressources ou pour clarifier certains aspects de votre plan.

Mesures actuellement mises en œuvre

	DES MESURES PRÉVENTIVES ONT-ELLES ÉTÉ MISES EN ŒUVRE?	QUELLES MESURES PRÉVENTIVES ONT ÉTÉ MISES EN ŒUVRE?	DATE DE LA MISE EN ŒUVRE
PRATIQUES DE GESTION (p. ex. fréquence des visites du troupeau)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
INVESTISSEMENTS (p. ex. clôtures grillagées électrifiées)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
SERVICES RETENUS (p. ex. services d'un chasseur titulaire de permis)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

Mesures que vous (propriétaire du bétail) prévoyez de mettre en œuvre

	D'AUTRES MESURES SERONT-ELLES MISES EN ŒUVRE?	QUELLES MESURES DE PRÉVENTION DE LA PRÉDATION SERONT MISES EN ŒUVRE?	MISES EN ŒUVRE PAR
<p>MODIFICATION DES PRATIQUES DE GESTION</p> <p>(p. ex. fréquence des visites du troupeau)</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
<p>AUTRES INVESTISSEMENTS</p> <p>(p. ex. clôtures grillagées électrifiées)</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
<p>AUTRES SERVICES RETENUS</p> <p>(p. ex. appel aux services d'un chasseur titulaire de permis)</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

Je prévois de mettre en œuvre ces mesures de prévention de la prédation et (ou) les mesures actuellement mises en œuvre sont raisonnables et adéquates dans le présent contexte de production.

Je certifie que l'information que j'ai fournie est exacte au mieux de ma connaissance.

Signature: _____

Date: _____